

Le Vietnam pays cible de la coopération luxembourgeoise

Le territoire très particulier du Vietnam s'étend sur une longueur de plus de 3200 km du Nord au Sud sur l'extrémité orientale de la péninsule sud-est asiatique. Situé ailleurs sur l'intersection du monde indien du sanscrit et du bouddhisme et du monde chinois dont la langue et le modèle politique l'ont profondément marqué au cours d'une domination de plusieurs siècles, le Vietnam a pourtant développé au cours de son histoire son propre caractère.



Le Vietnam est resté indépendant à partir du 10^e siècle de notre ère, quoique pas toujours sous une forme réunie, jusqu'à la fin du 19^e siècle quand le pays tombait sous la domination de la France. Après la deuxième guerre mondiale le pays a connu une longue période de conflits armés à la suite de laquelle les forces étrangères ont dû se retirer du pays : la France a quitté le Vietnam en 1954 et les Etats-Unis en 1975. En 1976, la République Socialiste du Vietnam a été proclamée.

Notamment la " guerre américaine ", comme on l'appelle au Vietnam, est restée en Occident dans la mémoire de toute une génération, une guerre qui devenait le symbole d'une guerre menée injustement et pour les mauvaises raisons. Mais le nouveau régime une fois établi se créait lui-même une administration bureaucratique et lourde et se manœuvrait peu à peu dans une grave crise socio-économique.

Dans le sillage de l'Union Soviétique, dont elle était longtemps tributaire, la

République Socialiste a entamé sa politique d'ouverture du " Doi moi " en 1986 qui avait comme objectif de " rénover " complètement la vie socio-économique du pays. Elle lui a permis une croissance économique moyenne de 8,5 % entre 1991 et 1997, avant que la crise asiatique ne touche également le Vietnam.

Aujourd'hui le pays poursuit, à l'instar de la Chine, sa voie vers une économie de marché socialiste, tout en laissant le contrôle de la vie politique au Parti Communiste vietnamien. Celui-ci ne se réforme que lentement, bien qu'un changement de génération se soit produit. En 2001, M. Nong Duc Manh, ancien Président de l'Assemblée Nationale et considéré comme intègre par une large partie de la population, a pris la relève de Le Kha Phieu, ancien général, qui avait perdu la confiance de ses pairs, notamment parce qu'il ne respectait apparemment pas la direction collective du Parti.

Depuis 1995 le Vietnam a rejoint l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique (ASEAN), une association qui fut d'ailleurs créée dans les années de la guerre froide afin d'endiguer les dangers émanant d'un régime communiste.

Le Vietnam a fait des progrès énormes au cours de la décennie écoulée. La Ban-



© Yvon Lambert

que Mondiale rapporte que la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté absolue a diminué de 58 % en 1992/93 à moins de 37 % en 1997/98. Tandis que l'incidence de la pauvreté est toujours très élevée - en l'an 2000 le PIB a doublé par rapport à 1990, mais il n'atteint toujours que 400,- USD par tête d'habitant - cette évolution qui a eu lieu en seulement 5 ans peut être considérée comme impressionnante. Le niveau de vie de la population rurale et urbaine s'est nettement amélioré, la croissance économique a atteint la grande majorité de la population qui est estimée à quelque 77 millions d'habitants en 2000.

Le Vietnam s'est doté d'une stratégie de développement explicite et cohérente, bien que sa mise en œuvre connaisse des fois quelques retards. Elle peut être étudiée dans plusieurs documents adoptés d'un côté par le Parti et le gouvernement vietnamien, telle que la " stratégie de développement socio-économique 2001 - 2010 ", et élaborés

d'un autre côté ensemble avec les gros bailleurs de fonds, dont notamment la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire, telle la " Stratégie compréhensive de réduction de la pauvreté et de croissance ", en abrégé CPRGS. Ces documents sont à la base d'une politique qui doit assurer l'intégration du Vietnam dans la communauté internationale et qui permet au pays de continuer à bénéficier d'une aide étrangère (crédits concessionnaires et dons), ainsi que d'investissements étrangers directs qui sont pourtant restés inférieurs aux espérances. L'aide publique au développement (APD) effectivement déboursée s'est toutefois chiffrée en 2001 à quelque 1,7 milliard USD, soit 22 USD par tête d'habitant (55 pour la RDP Lao, 1,4 USD pour la Chine, 220 USD pour le Cap Vert), un montant après tout pas négligeable.

Le premier objectif du gouvernement est de promouvoir la croissance économique en renforçant la structure de l'économie. Il attache par ailleurs une

grande importance au développement des ressources humaines, à la santé et à la lutte contre la pauvreté.

Un pays avec une histoire tourmentée, mais ayant réussi sa libération de forces étrangères beaucoup plus puissantes, risquerait la dérive nationaliste plutôt que de se laisser octroyer un modèle de développement par une communauté de bailleurs, aussi bien intentionnée ou généreuse qu'elle soit. L'appropriation de son propre développement est donc assuré dans le cas du Vietnam. Des stratégies sectorielles ont été développées au cours des dernières années.

Le dialogue qu'il mène d'un autre côté avec la communauté des bailleurs s'articule dans une large mesure autour du Groupe Consultatif, une réunion annuelle qui se tient depuis 1999 à Hanoi et qui est co-présidée par le gouvernement vietnamien et la Banque Mondiale. Il s'agit d'un forum qui met toutes les questions de politique économique, de stratégies de réduction de la



© Yvon Lambert

pauvreté et de l'efficacité de l'APD sur l'ordre du jour. Au cours des dernières années l'agenda des réformes en cours, la politique commerciale, la réforme des entreprises publiques, la réforme du système bancaire, mais aussi la bonne gouvernance, la transparence financière et la réforme administrative ainsi que la réforme légale figuraient à l'ordre du jour et donnaient lieu à des discussions approfondies.

Ainsi, le gouvernement vietnamien s'est par exemple également engagé dans la lutte contre la corruption, mais fait

aussi état du fait qu'il faudra e.a. renforcer la capacité du service public tout en réformant le système salarial.

Depuis quelques années les ONG, bien que surtout les ONG internationales, sont associées à cette réunion, mais aussi le secteur privé, pour lequel sont d'ailleurs organisées des réunions spécifiques qui doivent lui permettre d'entrer dans un dialogue plus ouvert avec le gouvernement.

Depuis 1998, le Luxembourg a été coopté au Groupe consultatif et n'a pas manqué depuis de participer tant

aux réunions officielles qu'aux réunions informelles qui se tiennent également une fois par an. Ce forum permet à la coopération luxembourgeoise de s'informer sur les défis que doit affronter le Vietnam et de mieux définir sa propre politique de coopération dans ce pays.

La coopération que le Luxembourg mène au Vietnam débuta, d'une manière modeste dès 1993, mais prit de l'ampleur à partir de 1997. Après la décision du gouvernement luxembourgeois d'augmenter son taux d'APD jusqu'au niveau de 0,7 % du RNB, tel que préconisé par l'ONU, il estimait également que d'autres régions du monde, dont notamment les régions pauvres de l'Asie, devraient pouvoir bénéficier d'une manière plus cohérente de cet effort. La coïncidence voulait qu'à ce moment le Vietnam ouvrait davantage ses portes à l'étranger, dû en partie du moins à la chute du mur de Berlin et la dislocation de l'URSS. D'autres raisons peuvent être facilement trouvées pour ce choix volontariste.

Après quelques projets plus modestes dans le domaine de l'électrification et de la santé, le domaine du tourisme (infrastructures et formation) devenait le pilier le plus important pendant ce premier cycle de cette nouvelle coopération. La première phase consistait à fournir une assistance aux écoles hôtelières de Hanoi, de Ho Chi Minh-Ville et de Vung Tau, et à réhabiliter un hôtel d'application à Hanoi. Parallèlement, le projet développa les curriculums de quatre professions de base du secteur hôtelier (cuisine occidentale et orientale, réception, housekeeping) et établit le "National Tourism Curriculum and Certification Board" (NTCCB) qui devrait permettre aux étudiants vietnamiens de disposer d'un diplôme reconnu au niveau national.

Jusqu'en 1998, l'équivalent de quelque 10 millions d'euros avait été déboursé.

En mars 1999, le Luxembourg a pour la première fois remis aux autorités vietnamiennes une "Stratégie de coopération" qui définissait les lignes directrices de cette coopération. Parmi les objectifs de développement du Vietnam, la coopération luxembourgeoise choisit plus particulièrement le développement rural, la santé et le développement du secteur privé dans son pro-

ties concernées sont d'ailleurs convenues d'adopter une approche en plusieurs phases, ce qui permet de diminuer les risques de l'opération.

Enfin, pas plus tard que le 24 septembre de cette année, lors de la visite du Premier Ministre vietnamien, un nouvel accord de coopération a été signé avec le Vietnam. Les deux parties y réitérent leur attachement au respect de la souveraineté et l'indépendance nationale, ainsi qu'aux principes démocratiques, aux Droits de l'Homme, à l'État de droit et à la bonne gestion des affaires publiques.

Dans le cadre de la coopération au développement, ils accordent la priorité aux projets destinés à satisfaire les besoins fondamentaux de la population la plus défavorisée. La promotion du développement social et les conditions d'une répartition équitable des fruits de la croissance sont favorisées. La situation des femmes et les questions d'égalité entre les hommes et les femmes sont systématiquement prises en compte dans tous les domaines, politiques, économiques ou sociaux. Les principes de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement sont appliqués et intégrés à tous les niveaux de ce partenariat.

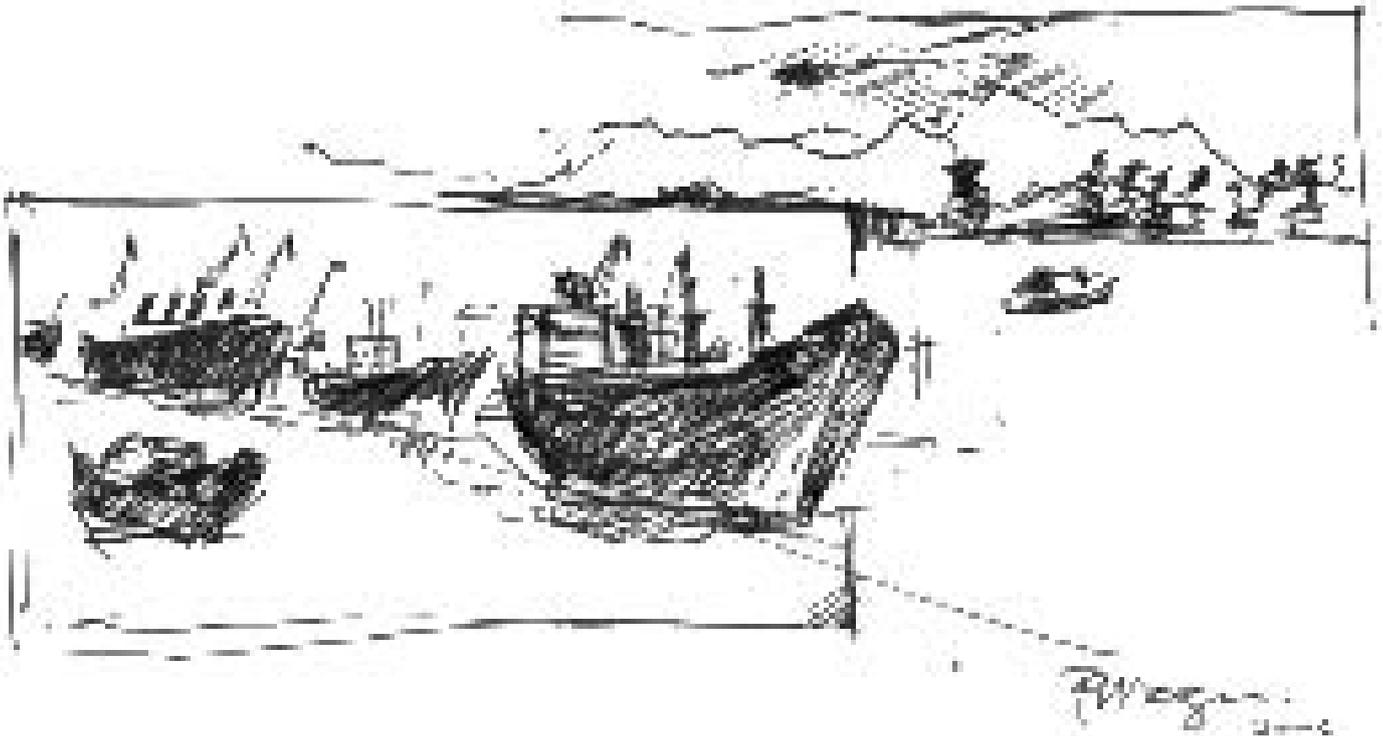
gramme. Bien que ce document n'ait pas été élaboré ensemble avec les partenaires vietnamiens et qu'il n'avait pas de statut légal ou officiel, il permettait de démontrer la détermination de l'engagement luxembourgeois.

Depuis ce moment, la coopération a été sensiblement intensifiée. Notamment les projets de développement rural, plus particulièrement dans la province de Nghe An, ont pris une autre allure en adoptant une approche plus intégrée. A côté du renforcement d'infrastructures de base dans le domaine de l'agriculture (irrigation) et des investissements sociaux (distribution de l'eau, électrification), ce projet fournit également une formation dans la gestion des affaires publiques en général et dans le cycle de projet en particulier.

Dans le domaine de la santé, un projet dans la province de Hung Yen, dans le delta du Fleuve Rouge, fut entamé. Dans une première phase des études ont permis de mieux connaître les besoins de la province en matière de santé publique. Le projet sera exécuté de manière intégrée, ce qui signifie que toutes les infrastructures déjà existantes seront prises en considération pour la réalisation du projet. Les par-

L'Accord prévoit également la création d'une commission de partenariat. Cette Commission se réunira au moins une fois par an, alternativement à Hanoi et à Luxembourg. Elle a e.a. comme objet de définir les orientations à donner aux relations de coopération au développement entre les deux pays, notamment dans les domaines social, culturel, scientifique, technique, financier et économique, et d'assurer le suivi et la bonne gestion du programme de la coopération au développement et de promouvoir le dialogue entre les deux parties.

Dans un Programme Indicatif de Coopération (PIC), signé à la même occasion, les deux pays visent une plus grande pertinence des actions envisagées par rapport aux réalités et aux besoins du Vietnam et une meilleure cohérence avec les politiques nationales, telles que décrites dans les documents cités plus haut. Elles recherchent également une mise en synergie des projets de la Coopération luxembourgeoise entre eux d'une part, et avec d'autres projets de développement bilatéraux et multilatéraux d'autre part. Le PIC a une durée de 4 ans (2002 - 2005) et constitue un important instrument





de pilotage de la coopération entre les deux pays.

Avec l'introduction du PIC, la coopération passe de l'approche projet à une approche programme. Afin d'assurer la durabilité des projets / programmes, et de faciliter leur appropriation par le Vietnam, il convient par ailleurs de réserver une attention particulière au transfert de savoir et de savoir-faire, à la formation et au développement des capacités professionnelles et de gestion.

La base d'une coopération fructueuse est ainsi jetée.

(communiqué par le Ministère des Affaires étrangères, Direction de la Coopération au Développement, pour toute information veuillez contacter: M. Leo Faber, tél : 478.2457 ; e-mail: leo.faber@mae.etat.lu)

L'essor économique du Viet Nam

Le Viet Nam est un pays pauvre mais dont tout le peuple travaille dur pour sortir de la pauvreté et du sous-développement, aidé en cela par la politique du "Doi moi", de restructuration et de réforme économique entreprise depuis plus de 10 ans. Les chiffres et statistiques en attestent :

1. Croissance annuelle du PIB (Produit Intérieure Brut) oscillant entre 5,1% et 9,5% dans la décennie 90.
 2. Moyenne annuelle de croissance des exportations : entre 10% et 20%. En 2000 la valeur des échanges commerciaux du Viet Nam s'est élevée à 16,5 milliards de dollars US, dont 457 millions avec la Belgique.
- Ses produits d'exportation les plus importants en 1999.
- le pétrole brut: 1,8 milliards de dollars US,
 - les produits textiles: 1,7 milliards de dollar US. - Les chaussures: 1,4 milliards de dollar US,
 - le riz : 1,1 milliards de dollars US (il se place ainsi comme 2ème exportateur de riz du monde alors qu'en 1988 le Viet Nam devrait encore importer du riz , il est également deuxième exportateur mondial de café),
 - les produits aquatiques : 0,8 milliards de dollar US,
3. Investissements directs étrangers : depuis la promulgation du Code des investissements en 1987, le Viet Nam a attiré 36 milliards de dollars US d'investissements étrangers dont 15 milliards ont été effectivement décaissés à ce jour. Citons parmi les 10 premiers investisseurs étrangers au Viet Nam deux pays européens, la France et le Royaume Uni.
 4. Le "Doi moi" économique se reflète dans la croissance du secteur privé : le nombre d'entreprises privées est passé de 3.000 en 1990 à 40.000 en 1999. Grâce à la nouvelle loi sur les entreprises (2000) ce chiffre s'est multiplié depuis lors. Un processus de conversion des entreprises à l'actionnariat est en cour.
 5. L'ouverture économique du Viet Nam se traduit par les accords conclus entre autres avec l'Union Européenne, les Etats Unis, par sa participation aux cadres régionaux de libre échange comme l'AFTA (Asie du Sud Est) et l'APEC (Asie Pacifique) et par sa candidature d'adhésion à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce).
 6. Fait remarquable, l'effort conscient du Viet Nam de réduire le taux de pauvreté au sein de sa population. La Banque Mondiale estime que la Viet Nam est l'un des pays dont le taux de pauvreté a baissé le plus vite, passant en cinq ans entre 1993 et 1998 de 58% à 37%.

En effet le Viet Nam veut relever le défi d'un développement intégré et durable d'une croissance économique allant de pair avec le souci d'en fait partager largement les bénéfices.

communiqué par l'Ambassade de la République du Vietnam en Belgique